



Innovation et processus de conception

Nombre minimal de point requis = 0;

1. Planification de projets intégrés

1.1 Évaluation préliminaire – Condition préalable

- ❖ Rencontre préliminaire sur LEED Canada;
- ❖ Développement et faisabilité du projet;
- ❖ Détermination du niveau de certification;
- ❖ Établissement des lignes directrices;
- ❖ Attribution des responsabilités visant le respect des conditions préalables et l'obtention des crédits;

1.2 Équipe de projet intégré – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Membres de l'équipe de projet;

François Fortin, M. Adm, LEED Green Associate
Expert en bâtiment durable

René Corriveau, ing. II.B. M.Sc. PA LEED
Directeur de projet, Construction Dinamo inc.

Olivier C. Parent
Adjoint au directeur de projet, Construction Dinamo inc.

Mathieu Talbot
Technologue en architecture, Construction Dinamo inc.

Sylvain Lévesque, PA LEED
Technicien en mécanique de bâtiment, SMC Conseils

Nelson Larrivé,
Architecte, Habitat Solutions



❖ Implication :

Les membres de l'équipe de projet, sélectionnés en fonction de leur compétence spécifique à certains domaines, participent aux différentes étapes de conception, de planification et de coordination du projet ainsi qu'au suivi des travaux sur le chantier. Le plan de travail est établi sur la base de réunions régulières et d'inspection sur le site.

1.4 Charrette de conception – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Ateliers de conception intégrée :

Au cours de la phase de développement conceptuel du projet, les membres de l'équipe de projet participent à un atelier ayant comme objectif de s'assurer d'une intégration adéquate des stratégies durable pour l'ensemble du projet.



Innovation et processus de conception

2. Processus de gestion de la durabilité

2.3 Vérification indépendante de la gestion de la durabilité – Crédit

- ❖ Inspections et vérifications réalisées par des évaluateurs indépendants;



Innovation et processus de conception

3. Concept innovateur ou régional

3.1 Innovation 1 – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Concentration du nombre d'habitation :

But : Diminuer l'impact sur l'environnement en diversifiant le nombre d'habitation sur le terrain;

Exigence : Excédé de façon significative le crédit AES 6.3;

Ratio : 78 unités d'habitation sur 0.86 hectare (Densité très élevé, 49 unités d'habitation ou plus par hectare)

Avantages :

- ❖ Diminution des distances de transport;
- ❖ Diminution de la consommation énergétique pour le chauffage et le refroidissement;
- ❖ Diminution du volume des matériaux de construction;

3.1 Innovation 2 – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Appareils d'éclairages extérieurs sur photovoltaïque;

But : Appareils d'éclairage soient fermés le jour;

Exigence : S'assurer que les appareils d'éclairage soient fermés en tout temps le jour advenant que les occupants des unités d'habitation ne les ferment pas avec un commutateur;

Avantages :

- ❖ Diminution de la consommation électrique;
- ❖ Prolonge la durée de vie des ampoules;



Innovation et processus de conception

3. Concept innovateur ou régional

3.1 Innovation 3 – Crédit

- ❖ Nombre de point visé = 1;
- ❖ Terrasse au toit réalisée avec des matériaux recyclés;

But : Utilisation de matériaux recyclés;

Exigence : Composante constituée d'au moins 90% de matériaux recyclés;

Avantages :

- ❖ Éviter l'utilisation de ressources naturelles;
- ❖ Recycler des matériaux et éviter qu'ils ne se retrouvent dans des sites d'enfouissements;